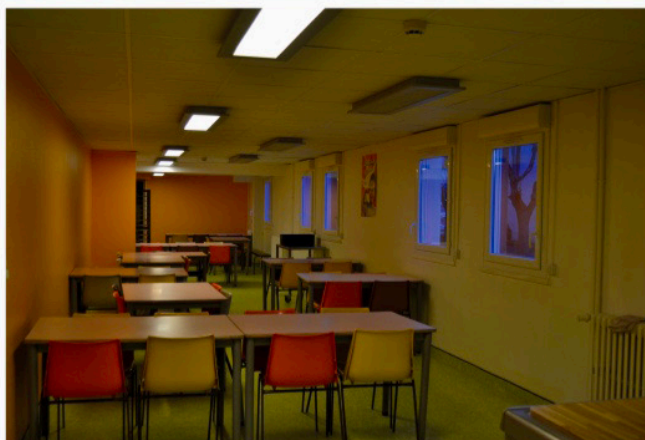
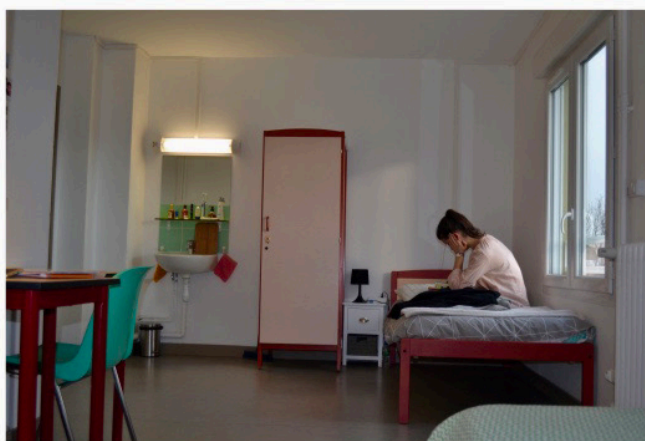




# INTERNAT

LA SALLE CLERMONT-FERRAND

Année scolaire 2018 - 2019



## Contact :

**Tony GARCIA - Responsable du site**  
**28 rue Bernard Brunhes**  
**63100 Clermont-Ferrand**  
**06 82 74 45 07**  
**04 73 91 28 91**  
**internat@lasalle63.fr**

## Dossier à retourner à :

**Ensemble scolaire La Salle Clermont-Ferrand**  
Secrétariat Internat  
14, rue Godefroy de Bouillon  
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1  
04 73 98 54 54  
internat@lasalle63.fr

[www.lasalle63.fr](http://www.lasalle63.fr)

# Bienvenue à l'Internat La Salle Clermont-Ferrand

## Notre projet

### «prendre en compte l'élève dans sa globalité»

L'internat LA SALLE CLERMONT-FD s'adresse aux filles et aux garçons (collégiens, lycéens et étudiants) scolarisés dans nos établissements des sites de Franc Rosier, Godefroy de Bouillon et Bansac, ou dans le cadre de partenariats : Clermont-Foot, ASM Foot, ASM Rugby, Natation... Il a pour mission d'accueillir tous ces jeunes, ainsi que quelques élèves des Cordeliers et de l'école Michelin. Mais accueillir, ce n'est pas seulement proposer l'enseignement, le gîte et le couvert, mais c'est aussi une relation avec les jeunes au centre de laquelle se développera la confiance indispensable à l'éducation.

L'équipe éducative de l'internat accompagne tous les jeunes dans la prise de responsabilité progressive et favorise une ouverture à la vie sociale. Nous sommes attentifs à chacun et à l'écoute de façon personnalisée. Il est important que l'élève exprime ses désirs, affirme ses choix afin d'acquérir son autonomie.

L'Internat ne peut remplacer la famille : ce n'est ni possible, ni souhaitable. Mais il nous semble nécessaire d'assouplir les contraintes organisationnelles « classiques » pour que nos jeunes vivent leurs années d'études en internat comme s'ils restaient au sein de la cellule familiale. Pour cela, l'équipe éducative crée un environnement favorable afin que le jeune puisse s'épanouir dans les domaines relationnel, intellectuel et social...

## Un lieu de travail

### «réussir sa scolarité»

Etudes surveillées, aides personnalisées, cours de soutien : Français, Maths/Physique, Langues (avec les assistants en langues logés à l'Internat).

## Un lieu de vie

### «s'épanouir en collectivité»

Sortie bowling, ciné'internes, court-métrage, footing, théâtre, atelier percussions, soirée patinoire, découverte des crèches de Landogne...

# Présentation de notre Internat

## SITUATION

Situé à une dizaine de minutes des sites Godefroy de Bouillon et Bansac, et de la gare SNCF, dans un quartier calme, au milieu d'espaces verts avec terrain de sport, l'Internat dispose d'un parking privé.

L'internat est composé de deux bâtiments :

- Le Bâtiment A, en chambres individuelles, doubles ou triples réservées aux élèves filles ou garçons des classes de Collège, de Seconde, de Première et Terminale du lycée.
- Le Bâtiment B, en petits appartements de 4 chambres individuelles ou doubles (salle de bains commune) pour certains lycéens et étudiants garçons ou filles.
- Chaque interne est responsable de sa clef.

L'Internat offre des lieux de vie : une salle TV, une salle informatique (connexion internet), une salle billard, un foyer, un espace ping-pong, un terrain de sport et une buanderie. Des salles sont mises à la disposition des internes pour le travail en groupe.

## JOURNÉE D'UN INTERNE

Les jeunes sont sous la responsabilité de l'équipe éducative de l'Internat, à partir de 17h30, lors de la prise en charge sur le site Godefroy de Bouillon. Pour le reste du temps, ils sont sous la responsabilité de leur établissement scolaire.

### Après la journée de cours :

- 16h00-18h00 : Etudes surveillées facultatives et aide individualisée facultative au travail pour les collégiens et lycéens.
- 18h00-19h00 : Etudes surveillées obligatoires et aide individualisée au travail sur le site Godefroy de Bouillon pour tous les internes collégiens et lycéens.
- 19h05 : Repas pris sur le site Godefroy de Bouillon.
- 19h40 : Départ du site Godefroy de Bouillon pour l'Internat. Les internes sont accompagnés par les surveillants.
- 20h15-21h00 : Etudes surveillées pour les collégiens.  
Les Secondes, Premières et Terminales étudient dans leur chambre (passage régulier d'un surveillant). Aide individualisée au travail.
- 21h00-22h00 : Temps libre dans l'enceinte de l'internat (foyer) ou travail individuel.
- Après 22h00 : Les élèves ne sont plus autorisés à quitter leur chambre.  
Les appels téléphoniques sont reçus entre 21h et 22h (sauf urgence).

### Le matin :

- 6h30 à 7h30 : Le petit déjeuner est servi à l'Internat.
- 7h30 : Les élèves se rendent dans leur établissement scolaire respectif et sont pris en charge par ce dernier.

### **Mercredi après midi :**

L'internat est ouvert à partir de 12h00.

La sortie du mercredi après-midi en ville est possible sur autorisation des parents. Les élèves doivent être de retour sur le site Godefroy de Bouillon pour l'étude de 18h00.

Pour les jeunes non autorisés à sortir, leur présence est obligatoire à l'Internat au plus tard à partir de 13h00.

### **MALADIE ACCIDENT**

En cas de maladie ou d'accident, l'Internat appelle un médecin ou le SAMU et informe immédiatement les familles.

A la rentrée, une autorisation préalable sera demandée à la famille pour permettre, si cela s'avère nécessaire, une intervention chirurgicale en urgence.

### **RENTREE**

Le retour à l'Internat est possible le dimanche soir à partir de 16h00 (accueil par le responsable du site) et jusqu'à 22h00 ou le lundi matin.

### **TROUSSEAU**

Un protège matelas imperméable est obligatoire. Prévoir un traversin ou un oreiller, draps, couette (pas de sac de couchage), du linge et un nécessaire de toilette, un cadenas moyen, une poubelle, ainsi qu'un kit de nettoyage.

### **INFORMATIONS PRATIQUES**

Ce dossier comprend :

- la présentation de l'Internat La Salle Clermont-Fd
- le règlement intérieur
- la fiche de renseignements
- la convention financière

### **Pour s'inscrire à l'Internat :**

Vous avez donné le jour de votre visite une fiche de renseignements, afin de valider votre inscription, vous devez envoyer un mail (**internat@lasalle63.fr**) avec le règlement intérieur signé et un chèque de caution de 170 euros. Suite à cet envoi, vous recevrez un accusé de réception validant l'inscription de votre enfant.

